



Lotissement Sainte-Brigitte n°221 avenue Deï's Brusç
83600 FREJUS (France)

<http://www.perroquet-comportementaliste.org>
Em@il : info@perroquet-comportementaliste.org

J.O. association 27/2006 parution du 08/07/2006 n° 1449 page 3370 n° Siret : 491 757 472 00015

FORMULAIRE D'ADOPTION

Ce formulaire complété doit être retourné accompagné d'un chèque, d'un montant de 25.00 euros payable à l'ordre de L'Association au Manège Enchanté des Perroquets, pour que votre candidature soit considérée.

Date :

NOM Prénoms :

Age :

Conjoint(e) / colocataire :

Enfants (nombre et âge) :

Adresse :

Ville/Province

Code postal :

Téléphones :

Email :

Situation Professionnelle :

Emploi du conjoint/colocataire :

Merci de répondre à toutes les questions qui suivent pages suivantes...



Lotissement Sainte-Brigitte n°221 avenue Deï's Brusç
83600 FREJUS (France)

<http://www.perroquet-comportementaliste.org>
Em@il : info@perroquet-comportementaliste.org

J.O. association 27/2006 parution du 08/07/2006 n° 1449 page 3370 n° Siret : 491 757 472 00015

QUESTIONNAIRE :

Les membres de votre famille sont au courant que vous désirez adopter un perroquet ?

Nombre d'heures de présence à votre domicile :

Qui sera le principal responsable du bien-être de l'oiseau :

Quel sera l'horaire hebdomadaire de la personne responsable :

Jours de la semaine :

Soirées de la semaine :

Weekend :

Combien d'heures par jour le perroquet sera seul :

La personne responsable voyage-t-elle :

Si oui, qui prendra soin de l'oiseau en son absence :

Etes-vous propriétaire :

ou locataire :

Si vous êtes locataire avez-vous l'assentiment de votre propriétaire quant à votre intention d'adopter un perroquet :

Type de résidence :

Avez-vous des voisins proches :

Quelqu'un fume-t-il dans votre foyer :

Etes-vous membre d'une association d'amateurs aviaires (si oui laquelle) :



Lotissement Sainte-Brigitte n°221 avenue Deï's Brusç
83600 FREJUS (France)

<http://www.perroquet-comportementaliste.org>

Em@il : info@perroquet-comportementaliste.org

J.O. association 27/2006 parution du 08/07/2006 n° 1449 page 3370 n° Siret : 491 757 472 00015

Etes-vous abonné à des revues spécialisées traitant des perroquets (lesquelles) :

Vous êtes attiré par quelles espèces de perroquets et pourquoi :

Quelles sont les caractéristiques appartenant à un perroquet qui vous semble les plus importantes, et quelles sont vos attentes :

Etes-vous conscient que les perroquets peuvent avoir ou développer de mauvaises habitudes, et que ces mauvaises habitudes sont difficiles à vivre :

Si votre oiseau développe de tels comportements, que ferez-vous :

Etes-vous au courant que les perroquets requièrent énormément d'attention et de soins et qu'il peut s'avérer coûteux de les nourrir, les loger, de les maintenir en bonne santé, et de les tenir occupés :

En quelles circonstances vous considérez-vous contraint de vous séparer de votre perroquet :



Lotissement Sainte-Brigitte n°221 avenue Deï's Brusç
83600 FREJUS (France)

<http://www.perroquet-comportementaliste.org>

Em@il : info@perroquet-comportementaliste.org

J.O. association 27/2006 parution du 08/07/2006 n° 1449 page 3370 n° Siret : 491 757 472 00015

Que doit comporter l'alimentation quotidienne de votre perroquet :

Etes-vous conscient que les perroquets peuvent être porteurs de zoonoses (maladies transmissibles de l'homme à l'animal et de l'animal à l'homme) :

Avezvous une certaine expérience quant à la garde de perroquets :

Possédezvous un ou des perroquets actuellement, si oui, combien, et quelle espèce :

Avezvous procédé à des examens pour rechercher des maladies infectieuses :

Nom du Vétérinaire :

Votre (ou vos) perroquet a-t-il déjà été testé positif pour une maladie contagieuse :

Si oui, pour quelle maladie et comment celle-ci a-t-elle été traitée :



Lotissement Sainte-Brigitte n°221 avenue Deï's Brusç
83600 FREJUS (France)

<http://www.perroquet-comportementaliste.org>
Em@il : info@perroquet-comportementaliste.org

J.O. association 27/2006 parution du 08/07/2006 n° 1449 page 3370 n° Siret : 491 757 472 00015

Après traitement votre oiseau a-t-il été examiné de nouveau par un vétérinaire :

Connaissez-vous un vétérinaire spécialisé en médecine aviaire (si oui Nom et adresse) :

Si vous ne connaissez pas de vétérinaire aviaire, comment allez-vous procéder pour en trouver un :

Si vous possédez d'autres animaux de compagnie qui vivront avec le perroquet, veuillez en préciser le nombre et l'espèce :

Si vous avez eu d'autres animaux de compagnie dans le passé, veuillez spécifier la race ou l'espèce de chacun, en quelle année ils ont été acquis, combien de temps les avez-vous gardés et comment se sont terminées vos relations avec chacun d'eux :

Si des perroquets vivent déjà chez vous, nous nous réservons le droit d'étudier les dossiers médicaux avant d'approuver cette demande d'adoption. Nous avons le devoir moral d'assurer à nos protégés ailés un avenir et une bonne santé.

Sachez que notre Association ne peut garantir l'état psychologique d'aucun des perroquets récupérés aux fins de remplacement. Quand un perroquet nous est cédé, il a un passé souvent traumatisant, avec un ou plusieurs propriétaires, et malheureusement nous ne connaissons pas forcément son historique. Nous nous



Lotissement Sainte-Brigitte n°221 avenue Deï's Brusç
83600 FREJUS (France)

<http://www.perroquet-comportementaliste.org>
Em@il : info@perroquet-comportementaliste.org

J.O. association 27/2006 parution du 08/07/2006 n° 1449 page 3370 n° Siret : 491 757 472 00015

efforçons de détenir le plus d'éléments possible, concernant la santé et le mental de chacun des perroquets récupérés aux fins d'adoption, sachant que nous ne détenons pas toujours les réels antécédents.

Par votre signature au bas de cette demande confidentielle d'adoption vous acceptez la période probatoire de 3 mois, durant cette période l'Association au Manège Enchanté des Perroquets se réserve le droit et le devoir d'effectuer des inspections à des heures raisonnables sans préavis pour vérifier les concordances avec les obligations d'adoption que vous avez acceptées, et si vous maintenez l'oiseau en santé et sécurité. L'Association A.M.E.D.P se réserve le droit de retirer la garde de l'oiseau en tout temps, si nous constatons que la santé ou la sécurité de l'oiseau sont en périls et que vous ne respectez pas les conditions du contrat.

Lorsqu'approuvée, cette demande d'adoption fait partie de votre contrat d'adoption probatoire. L'Association A.M.E.D.P s'appuiera sur la véracité et les détails des informations que vous nous avez fournis. L'oiseau adopté, restera la propriété de l'association « Au manège enchanté des perroquets » vous serez alors « famille d'accueil » à vie, cependant certains contrôles du bien être de l'oiseau pourront être effectués à des heures raisonnables sans préavis. Si lors d'un contrôle il s'avère que l'oiseau n'est pas détenu dans de bonnes conditions, l'association se réserve le droit de récupérer l'animal sans possibilités de poursuites judiciaires de la part de la famille d'accueil.

Ce formulaire complété doit être retourné, accompagné d'un chèque, d'un montant de 25.00 euros payable à l'ordre de L'Association au Manège Enchanté des Perroquets, pour que votre candidature soit considérée. Cette somme est non remboursable.

J'accepte après avoir lu et remplis les conditions de cette demande d'adoption, en signant suivi de la mention manuscrite **"lu et approuvé"**

Le / / à

Signature

Veillez adresser le tout à :

ASSOCIATION AU MANEGE ENCHANTE DES PERROQUETS
Lotissement SainteBrigitte
N°221 avenue Deï's Brusç
83600 FREJUS (France)

Em@il : info@perroquet-comportementaliste.org

J.O. association 27/2006 parution du 08/07/2006 n° 1449 page 3370 -n° siret : 491 757 472 00015